

Montage et mise en place de dispositifs PSE Eau potable à Andapa (Madagascar): *un processus inabouti mais toujours en cours*

Fano Andriamahefazafy

(Economiste, Chercheur du C3ED-M / Département Economie – Univ.Antananarivo)

fanoandriamahefazafy@yahoo.fr

Georges Serpantié

(Agronome, Chercheur de l'IRD / UMR GRED)

georges.serpantie@ird.fr

**Atelier d'échanges sur la mise en œuvre et l'évaluation de dispositifs de paiements pour services environnementaux (PSE) à Madagascar
3 et 4 mai 2016, Antananarivo**



UNIVERSITE D'ANTANANARIVO



Eléments d'information (1)

Mise en place de mécanisme PSE Eau potable lié au Bassin Versant (BV) à Andapa (au nord de Madagascar):

- ✓ *Dispositif promu par l'ONG APMM en 2009-2011 sur un financement d'un an de WWF/BMZ*
- ✓ *Après 2011, le processus de montage de PSE se poursuit, porté par une plateforme d'acteurs locaux (sans appui particulier, en autonomie)*

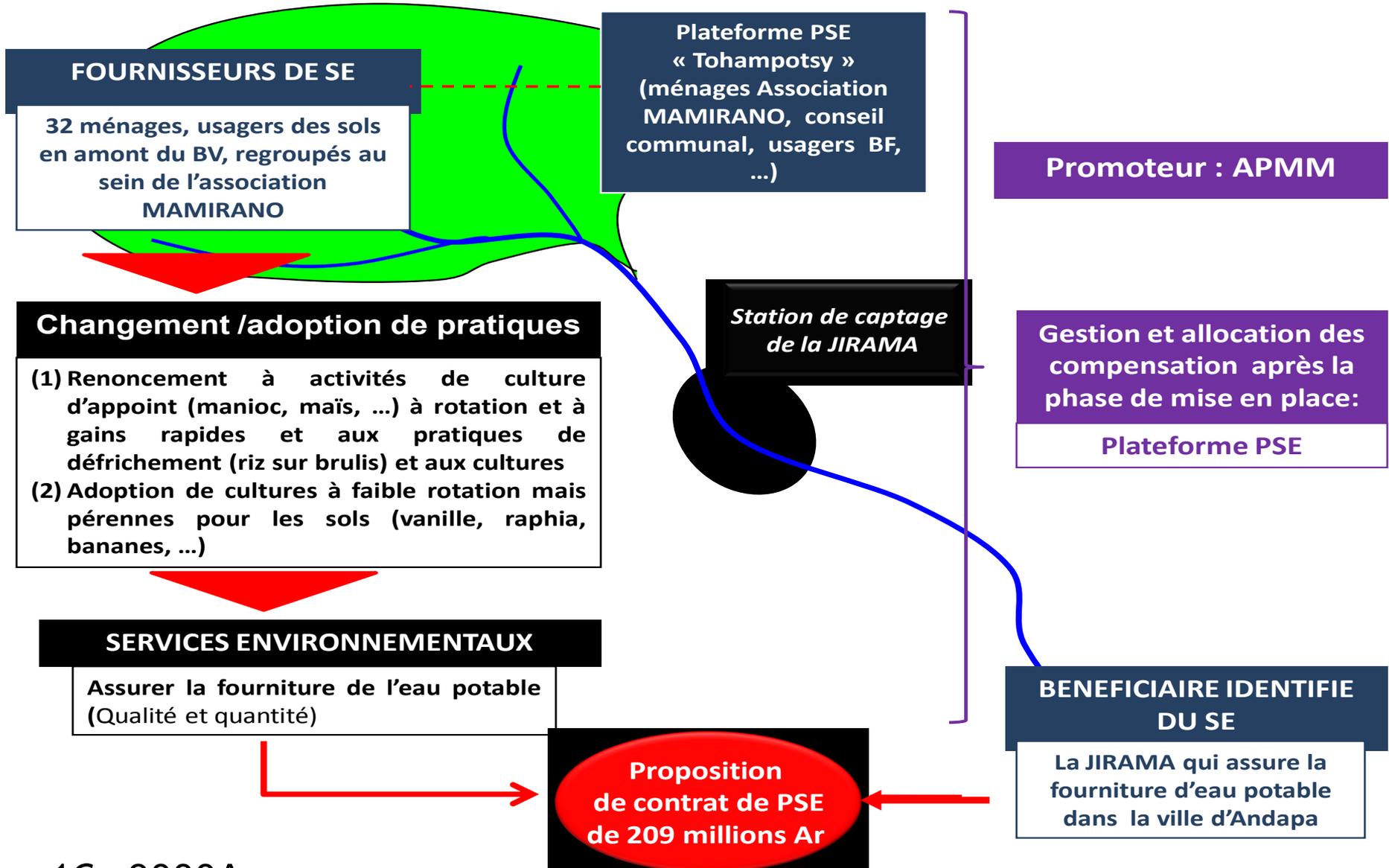


Eléments d'information (2)

- ✓ BV de 910 ha à 5 km au nord de la ville d'Andapa (Commune urbaine) dont une zone de 42 ha, utilisée pour des activités vivrières par 32 ménages (riz sur brûlis, manioc, maïs, canne à sucre,...)
- ✓ Station de captage en aval du BV et distribution de l'eau potable par système gravitaire, gérées et exploitées par la Société d'Etat d'électricité et d'eau de Madagascar (JIRAMA)
- ✓ Problèmes d'approvisionnement en eau potable de la ville à partir des années 2000 (insuffisance et vétusté des installations de distribution de l'eau potable, débit en baisse)
- ✓ Premières initiatives de gestion intégrée des ressources en eau (GIRE= sous l'égide de l'ONG APMM (dans les années 2000):
 - mise en défens du BV
 - reboisement associant JIRAMA et population locale
 - recherche de financement pour l'extension du réseau de bornes-fontaines et la construction d'une nouvelle station de captage (au Sud de la ville)

Une première phase de mise en place (2009-2011)

Schéma initial prévu pour le mécanisme PSE d'Andapa: proposition pour 4 ans



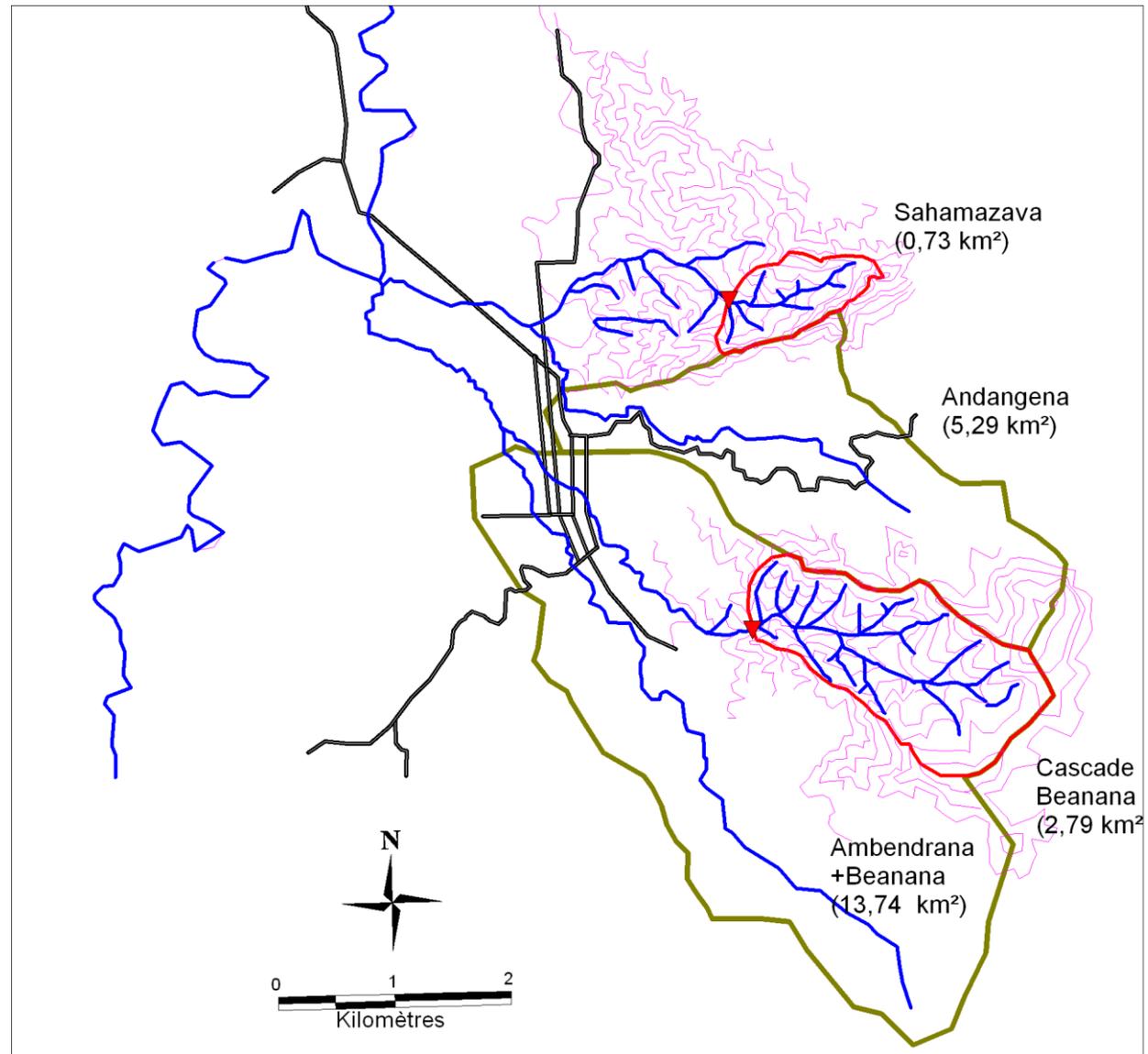
Résultats de la tentative initiale

- Des ménages usagers des sols (Association MAMIRANO) en amont des sources ont commencé à:
 - renoncer à certaines pratiques réputées néfastes pour la préservation du BV
 - entamer « quelques activités d'entretien et de reboisement (raphia) dans la zone de captage avec un objectif de préservation des sources » avec un appui symbolique de JIRAMA.
- Le schéma initial se heurtait au refus de la JIRAMA de prendre en charge les compensations calculées par APMM « directement » sur ses propres bénéfices.

La JIRAMA ne peut pas non plus répercuter sur les usagers car la facture est standardisée au niveau national
- Malgré différentes initiatives, menées en 2010-2011 par l'ONG APMM et la plateforme PSE Toham-potsy, le processus n'a pas abouti à cause de l'impossibilité pour la JIRAMA de s'impliquer financièrement dans le mécanisme PSE proposé.⁵

Recherche de raisons possibles du blocage (1)

Intérêt de la recherche: étude des coûts de transaction, PESMIX, Étude géographique sommaire + entretiens auprès des acteurs sur la phase montage et les contraintes ressenties (*Programmes de recherche SERENA en 2011-2012, INVALUABLE en 2014, Recherche accompagnement Rhyviere II en 2016*)



(analyse géographique des enjeux de BV – G. Serpantié)⁶

Recherche de raisons possibles du blocage (2)

Le choix du PSE est –il une solution convaincante pour une préoccupation d’approvisionnement suffisant en eau?

- Après l’approche GIRE, le PSE est vu comme une solution en plus pour résoudre un problème de quantité d’eau (en amont: production d’eau par le BV et en aval: capacité de stockage et de distribution) alors que le BV est très petit
- Un PSE n’est pas une « baguette magique » pour régler les problèmes d’approvisionnement d’une ville sur un très petit bassin alors qu’il reste intéressant pour un problème de qualité d’eau (préoccupation secondaire en période de pluie)
- Sans études particulières, le PSE comportait beaucoup d’objectifs en même temps: explicites (protéger un BV) et implicites (contribuer à une extension/amélioration du réseau de distribution et autres)
- La JIRAMA pourrait être convaincue de l’intérêt de la protection d’une zone de captage mais pour le BV, il aurait fallu une étude diagnostic
- Quid de l’adhésion de certaines entités comme la Commune, la JIRAMA, ... pour résoudre le problème d’eau?

Recherche de raisons possibles du blocage (3)

Au niveau de la définition du SE

- Absence de diagnostic environnemental (enjeux, risques de dégradation, étude des liens entre pratiques et dégradation,...)
- Absence de définition détaillée des SE (selon la temporalité recherchée: service à court terme, service à long terme)
- Absence de recherche de consensus entre les acteurs concernés ou potentiellement concernés sur les SE concernés

Au niveau de la recherche des bénéficiaires de SE

- Faire payer initialement la JIRAMA: désigner « un gagnant » a priori, sans concertation
- Quid des autres bénéficiaires de l'eau potable (usagers privé et des bornes fontaines)

Au niveau de la recherche de fournisseurs de SE

- Est-ce qu'il y a d'autres usagers du BV, est ce qu'il y a des gestionnaires actuels ou potentiels du BV?

Au niveau du montage

- un peu de précipitation pour un projet pilote avec un accompagnement trop court
- un manque d'expertise eau/environnement et arrangements institutionnel

Seconde phase de mise en place

✓ la plateforme de concertation des acteurs locaux (TOHAM-PONTSY) a pris le relais à partir de 2012 pour tenter de « concrétiser » le PSE et faire face aux attentes de la population locale:

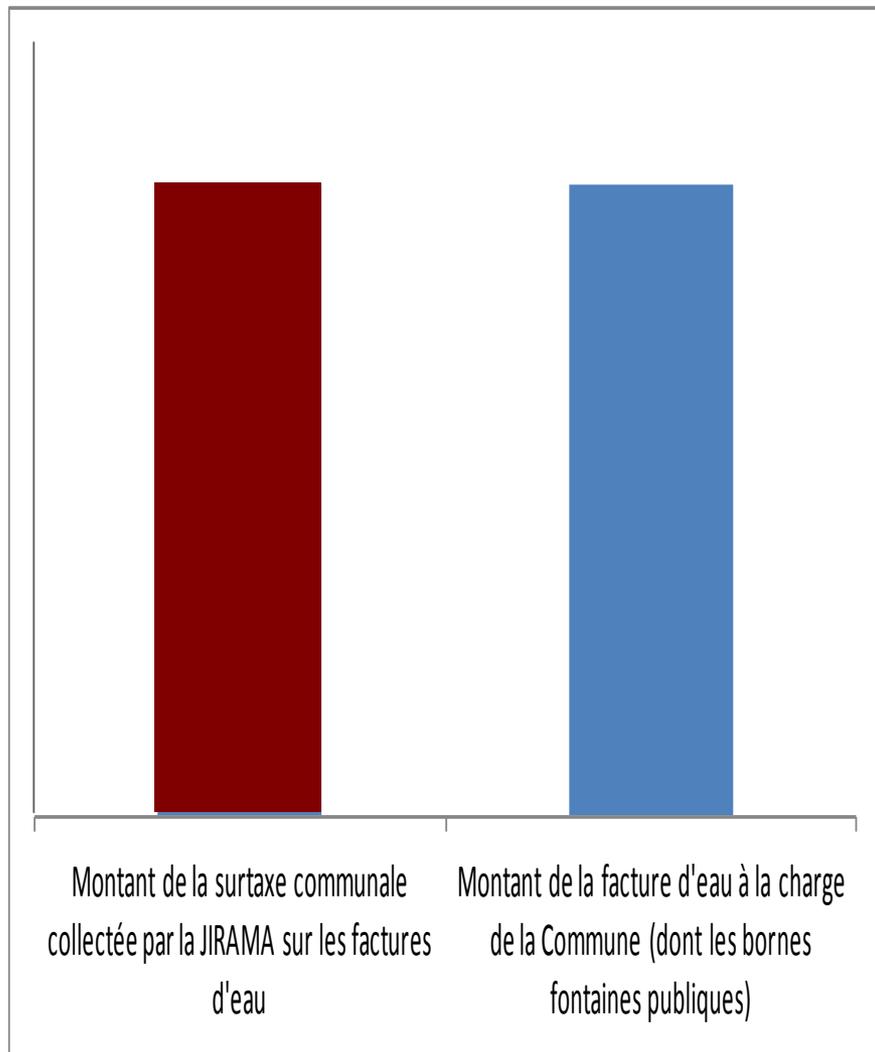
- les ménages usagers des sols de l'Association **MAMIRANO** commencent à « s'impatienter » (modification de leurs pratiques suite aux actions de sensibilisation et des différents discours du promoteur, conséquences sur leur revenu)
 - **L'extension du réseau** (réhabilitation/création de bornes fontaines) se fait attendre
- ✓ Le projet PAEAR (de la Banque africaine de développement) finance **l'installation d'une nouvelle station de captage** (au sud de la ville avec un nouveau BV) + quarantaine de bornes fontaines, réglant les préoccupations quantitatives

Seconde phase de mise en place

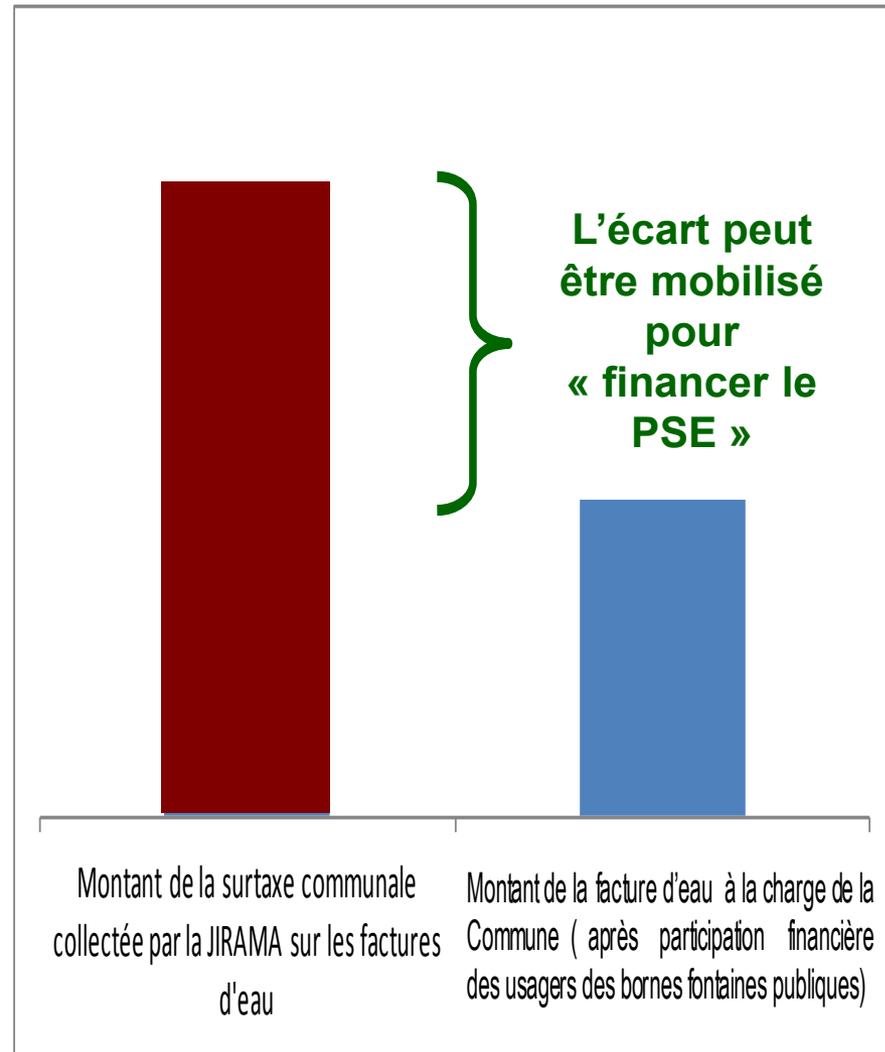
- ✓ Création d'une deuxième association d'usagers des sols pour le BV au Sud d'Andapa (Tsararano Cascade Andapa – TCA)
- ✓ Deux préoccupations subsistent:
 - contenter les ménages qui « gèrent » le BV dans une logique de prévention à long terme: partenariat avec l'ONG Graines de vie (spécialisée dans les pépinières et reboisement)
 - Sollicitation de villages encore non équipés d'adduction d'eau
- ✓ La plateforme PSE a réussi à rendre les bornes fontaines publiques payantes (1000Ar à 2000Ar /ménage/mois) depuis Août 2014 : paiement des factures et remplacement des robinets
- ✓ Cet effort n'est pas récompensé car les économies faites sur la facture d'eau JIRAMA de la Mairie ne sont pas restituées à la Mairie
- ✓ **Les bases pour trouver de l'argent pour le PSE sont là:** il manque une vision claire des rôles de la Mairie et de la JIRAMA, de l'innovation et une priorisation de l'environnement par rapport aux enjeux de développement
- ✓ Quid de la politique environnementale de la Mairie, de l'interaction financière entre JIRAMA et la Mairie?

Seconde phase de mise en place

Ancienne situation



Nouvelle situation en 2014



Phase actuelle

- ✓ Une nouvelle équipe municipale s'est installée depuis Septembre 2015 avec un programme électoral incompatible avec les acquis (la gratuité de l'eau au niveau des bornes fontaines a été évoquée)
- ✓ La plateforme PSE n'a plus l'appui de la Commune et d'une petite partie des usagers des bornes fontaines : contraintes supplémentaires
- ✓ La solution envisagée, basée sur l'utilisation d'une partie des factures d'eau des bornes fontaines, n'est plus possible
- ✓ Travailler davantage sur la sensibilisation de la dépendance de la ville à son environnement et mobilisation d'autres relais institutionnels comme les pouvoirs coutumiers

Éléments d'analyse

- ✓ La concrétisation du PSE demeure difficile **sans la prise en charge des coûts de transaction par un organisme tiers** (*la plateforme des acteurs locaux ne dispose pas de tels moyens*)
- ✓ Faute de mieux, **la recherche d'appuis auprès du circuit traditionnel de l'aide au développement est privilégiée** par la plateforme: risque de maintien d'une frustration (non reconnaissance des efforts consentis)
- ✓ Pas encore de principes précis pour la détermination des compensations liées au PSE faute de consentement à payer **disposition des fournisseurs de SE à accepter des compensations sous n'importe quelle forme/importance, même minimales ou symboliques**

Merci de votre intention!